

# FICHE D'INSCRIPTION

École de surf La Pantoufle, 18 rue Ducasse, 33950 Lège-Cap-Ferret



## Informations personnelles du surfeur/ de la surfeuse :

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Téléphone : ..... E-mail : .....  
Personne à prévenir en cas d'accident :  
Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone : .....  
Adresse : .....

Dates de réservation : Du \_\_/\_\_/\_\_\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_\_\_

## Type de formule :

- La séance de surf - 2h - en groupe de 8 élèves max. .... 35 €  
 Le stage de surf - 5 séances - 2h - en groupe de 8 élèves max. .... 160 €  
 Le Maxi stage de surf - 10 séances - 2h - en groupe de 8 élèves max. .... 280 €  
 Stage "Surf is Yoga" - 5 cours de Yoga (1h15) + 5 cours de surf (2h) par jour pendant 1 semaine ..... 250 €  
\*seulement durant la saison (juillet-août)  
Cours de Yoga ..... Collectif (4personnes) 15 €/personne  ..... Privé (1 à 3 personnes) 60 €   
 Cours de surf particulier - 1h30 - 1 personne ..... 90 €  
2 personnes ..... 120 €  
 Coaching Perfectionnement - 3 séances - 2h - 4 élèves niveau confirmé, expert ..... 165€  
 Coaching Perfectionnement - 5 séances - 2h - 4 élèves niveau confirmé, expert ..... 260€  
 Coaching Perfectionnement - 10 séances - 2h - 4 élèves niveau confirmé, expert ..... 390€  
 Cours collectif Évènement (séminaires, CE, EVG, EVJF, familles...) ..... Sur devis

La réservation doit être accompagné d'un acompte de 50%

- J'atteste ne pas présenter de contre-indication à la pratique du surf.  
 Je suis majeur(e) et j'accepte les conditions générales de vente de l'école La Pantoufle.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à : ..... Le : .....

## Autorisation parentale :

Je soussigné(e), (parent, tuteur légal) ....., autorise ma fille / mon fils (nom, prénom) ..... a participer aux activités encadrées par les moniteurs Paul Brillet et Enzo Concher de l'école de surf La Pantoufle, et accepte les conditions générales de vente de cette même école.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à : ..... Le : .....

Lire au dos →

## Conditions générales de vente

### **Article 1 : inscription**

Toute inscription à la Pantoufle école de surf se fera à partir du formulaire d'inscription. Il devra être complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur. S'il s'agit d'une personne majeure, cela devra être le devoir de la personne intéressée. L'inscription à nos cours et/ou stages entraîne l'acceptation du présent règlement.

### **Article 2 : Paiement et modalités de règlement**

Toute inscription doit être accompagnée d'un versement d'arrhes égal à 50% du montant total de la prestation pour être validée. Les paiements s'effectuent par chèque bancaire ou espèces. Le règlement du solde devra s'effectuer le premier jour de stage par chèque bancaire ou espèces. Toute annulation intervenant 15 jours avant la date retenue entraînera l'encaissement des arrhes.

### **Article 3 : Annulation par la pantoufle école de surf**

En cas de mauvaises conditions météorologiques (manque de vagues, mer trop forte, orage, pollution ...), le client sera prévenu par téléphone dans les plus brefs délais. Il recevra alors un avoir correspondant au montant des sommes engagées lors de la réservation de l'activité. Cet avoir pourra être utilisé pour une réservation ultérieure ou remboursé sur demande.

Aucune indemnité complémentaire ne sera versée.

### **Article 4 : Annulation par le stagiaire**

Diverses raisons peuvent empêcher le stagiaire d'effectuer le séjour à la date prévue, l'annulation sera sujette aux conditions fixées ci-dessous :

- toute annulation du stage survenant plus de 15 jours avant la date du début du stage entraîne la restitution de l'acompte versé ;
  - toute annulation de la part du stagiaire survenant moins de 15 jours avant la date du début du stage entraîne la perte du montant total de l'acompte (50%) ;
  - toute annulation de la part du stagiaire survenant moins de 7 jours avant la date du début du stage entraîne le versement de l'intégralité du séjour, sauf dans le cas d'un problème médical justifié, seulement 50% de la prestation sera due ;
  - la non présentation et /ou la renonciation au séjour équivalent à une annulation, entraînera le paiement intégral du séjour.
  - les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés. Un stage commencé et interrompu du fait du stagiaire ne pourra pas être remboursé.
- Il est obligatoire de nous prévenir par écrit de toute annulation ou modification.

### **Article 5 : Responsabilité de la pantoufle école de surf**

Les stagiaires seront pris en charge par La pantoufle école de surf et sous la responsabilité des moniteurs professionnels diplômés d'Etat au début de leur cours de surf . Ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs après la fin de la prestation concernée.

La responsabilité civile de la structure La pantoufle école de surf concernant ses stagiaires cesse en dehors de ces heures, dans les délais décrits ci-dessus. Les parents devront avant de laisser leur enfant dans la structure, s'assurer que la prestation prévue a bien lieu. Il est fortement déconseillé aux stagiaires de laisser des objets de valeurs dans les camions. L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets dans ses camions.

La pantoufle école de surf ne peut en aucun cas être tenu responsable de tout préjudice moral ou dommages accidentels ou volontaires causés au participant par des tiers au cours des activités. L'engagement se limite aux uniques prestations fournies.

L'école pourra exclure sans indemnité tout participant dont le comportement serait contraire aux normes de sécurité et aux bonnes mœurs. Tout acte portant atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un ou de plusieurs participants et/ou de l'encadrant, mettant en danger la santé et la vie des autres participants, sa propre vie et/ou celle de l'encadrant, sera sanctionné.

### **Article 6 : Assurance**

La pantoufle école de surf certifie avoir souscrit une assurance professionnelle couvrant les risques liés à son activité. Dans le cas où le stagiaire estime que les garanties ne lui conviennent pas, il lui appartient de souscrire des garanties supplémentaires.

### **Article 7 : Engagement de la pantoufle école de surf**

Dans le cadre de la formule choisie, L'école de surf s'engage à fournir des prestations en adéquation avec les besoins des stagiaires (qualité d'accueil, d'enseignement, d'encadrement et de sécurité). De même, le matériel nécessaire (combinaisons, planches...) sera fourni aux adhérents pendant les heures de cours.

### **Article 8 : Engagement des adhérents**

En s'inscrivant à la pantoufle école de surf, les stagiaires, acceptent les risques liés à la pratique du surf dans les conditions normales de pratique. Le stagiaire déclare être en bonne santé, savoir nager 25 mètres et apte à la pratique du surf. Le participant s'engage à respecter le règlement intérieur ainsi que les consignes de sécurité de L'école. Il déclare ne pas avoir de contre-indications, médicale ou autre, pour pouvoir pratiquer l'activité souscrite. En aucun cas La pantoufle école de surf ne pourra être tenu comme responsable de toutes conséquences physiques ou autres, résultant de l'absence de déclaration de contre-indications.

### **Article 9 : Dispositions Générales: Droit à l'image**

En vous inscrivant, vous autorisez La pantoufle école de surf à utiliser les photos et/ou films de votre image réalisés pendant votre stage, pour la réalisation de tous documents publicitaires et ce, sans contrepartie financière.